



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 DECEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- **Travaux d'investissements : avancement, programmation et demandes de subventions**
- **Comptabilité : suivi du budget, décisions modificatives, annulations de créances, attribution de subventions à des associations**
- **Locations : critères et charges locatives**
- **Indemnité de Conseil et de Budget à la Trésorière de Bourg d'Oisans**
- **Gestion du personnel communal : création d'un poste d'agent de maîtrise principal (dans le cadre de l'avancement de carrière)**
- **Tarifs 2021**
- **SACO : modification des statuts suite à création des 2 Alpes**
- **CCO : transfert de la compétence PLU à la CCO**
- **Urbanisme :**
 - **demande d'empiètement sur le domaine public**
 - **dossiers PC et DP déposés depuis la dernière réunion**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Point et restitution du travail des différentes commissions communales**
- **Fêtes de fin d'année**
- **Préparation de l'Ordre du jour de la prochaine réunion**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS :

- **VOIRIE 2021 / mur de soutènement Hameau LE SERT** : demande de subvention auprès du Département de l'Isère / Direction Territoriale Oisans
- **Budget** : admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur exercices antérieurs et petits écarts de paiements
- **Budget** : Transfert comptable (changement d'imputation budgétaire) de l'étude de qualification des sources (étude terminée)
- **Budget** : Transfert comptable (changement d'imputation budgétaire) des frais de maîtrise d'œuvre du TE 38 pour l'éclairage public Tranche 1 (Opération terminée)
- **Budget** : attributions de subventions à des associations de droits privés
- **Résidence Saint André / panne de chaudière actuelle**: compte tenu de la panne de chaudière actuelle et donc de chauffage, les charges locatives ne sont pas appelées et feront l'objet d'une régularisation (dégrèvement) pour toute la période impactée.
- **Résidence Saint André / Appartement 4** : régularisation de charges locatives pour 2017 à 2019 suite à dysfonctionnement du plancher chauffant
- **Locations de garages / box de stationnement** : détermination de nouveaux critères de location visant à favoriser les personnes résidentes dont les activités professionnelles nécessitent l'utilisation régulière d'un véhicule. Par conséquent tout changement de situation (fin d'activité, déménagement, obtention d'un autre garage, etc...) entrainera la fin du bail de location.
- **Indemnité de Conseil et de Budget** : attribution pour l'année 2020
- **Gestion du Personnel Communal** : création d'un poste d'agent de maîtrise principal (promotion dans le cadre de l'avancement de carrière selon directives du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale)
- **Gestion du Personnel Communal** : création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe (promotion dans le cadre de l'avancement de carrière selon directives du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale)

- **TARIFS 2021** : vote des tarifs / délibération consultable en mairie
- **SACO** : modification des statuts suite à création de la commune nouvelle Les Deux Alpes (en remplacement de Mont de Lans et Venosc)
- **URBANISME** : autorisation d'empiètement du domaine public (régularisation) pour accès à une maison d'habitation + création d'une courette anglaise
- **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : politique de régulation des collections + autorisation de mise au rebut d'ouvrages endommagés ou obsolètes

TRAVAUX EN COURS ET PROGRAMMATION :

- **Les travaux suivants ont été réalisés (conformément au budget) :**
 - Voirie / travaux rues dont Rue des Mouterres
 - Piste de St Sébastien
 - Adduction eau chalet Du Querly
 - Eclairage Public Tranche 2
 - Protection des sources : travaux partiellement réalisés (à finaliser en 2021)
 - Protection du ruisseau de Bonnefin (pris en charges par la CCO / GEMAPI)
- **Les travaux suivants restent à réaliser / programmation sur 2021**
 - Voirie / travaux rues dont Rue Vionvionne
 - Voirie / Mur entrée du village
 - Voirie / Mur soutènement Hameau Le Sert
 - Aménagement du local d'archives (dans le cadre de la protection des données)
 - Salle Polyvalente : réfection de l'espace « bar » sur la terrasse
 - Mise en place de nouveaux columbariums au cimetière
 - Busage traversée de route sous le camping (ruisseau de Bonnefin : prolongation des travaux réalisés cette année, pris en charge par la CCO)
 - Adressage : apposition de nouvelles plaques de rues et de numéros de maison. Un courrier sera adressé à chaque propriétaire pour l'informer de son adresse
- **Les travaux et / ou études suivants restent à programmer**
 - Complément éclairage public
 - Sentier pour VAE (Vélo à assistance électrique)
 - Aménagement de la piste de contournement dans le cadre de la protection incendie
 - Information concernant les limites d'emprise d'une future AFPa (Association Foncière Pastorale autorisée) dans la continuité de l'actuelle APAB
 - Projet de gestion du site NATURA 2000 / Projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) : pilotage par la CCO

QUESTIONS DIVERSES :

- **Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de l'Oisans** : compte tenu de l'état d'urgence instauré par le Gouvernement en raison de la crise sanitaire actuelle, un nouveau délai est accordé. Cette délibération est reportée au 2eme trimestre 2021
- **Point sur les différents syndicats et organismes de regroupement**
- **Examen des différentes demandes d'urbanisme reçues depuis la dernière réunion du Conseil Municipal** : études en cours sur différents projets de travaux et de développement touristique hivernale

- **Fêtes de fin d'année :**

Compte tenu de la crise sanitaire et des consignes en découlant, le traditionnel « Sapin de Noel » ne pourra pas avoir lieu cette année. Nos aînés (+de 70 ans) et nos enfants (-16ans) seront tout de même destinataires d'un colis de Noel, qu'il conviendra de venir retirer (modalités par courriers individuels)